

Décentralisation écologique : "Ce sont les territoires qui sauveront notre planète"

Tribune

Par Yasmine Dahmane et Lucas Graffan

Publié le 26/09/2023 à 13:30

Yasmine Dahmane et Lucas Graffan, co-fondateurs de la start-up BIBAK, appellent à sauter le pas de la décentralisation écologique, estimant que ce sont les territoires qui posent les bases de l'économie circulaire de demain.

Un an après son lancement, le Conseil national de la refondation (CNR) a fait sa mue, au terme d'innombrables attermoissements. David Djaïz, le rapporteur général de cet objet présidentiel, vient de quitter le navire et le gouvernement souhaite recourir autant que possible aux CNR territoriaux. Force est de constater que depuis quelques mois les territoires retrouvent leur lettre de noblesse.

Notamment à la faveur des récentes Rencontres de Saint-Denis au cours desquelles les convives d'Emmanuel Macron ont longuement échangé au sujet de la décentralisation. Les haros sur le millefeuille territorial paraissent de vagues souvenirs. À l'aube de la présentation de la feuille de route du Conseil de la planification écologique, nous devons pleinement sauter le pas de la décentralisation écologique, singulièrement dans le secteur du réemploi.

L'IMPORTANCE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Effectivement, le réemploi demeure le parent pauvre des politiques environnementales. Longtemps, les gouvernements lui ont préféré le recyclage, alimentant un système de production fondé sur le triptyque « fabriquer, jeter et recycler ». Sauf qu'aujourd'hui, force est de constater que la filière du recyclage est saturée. Nous ne parvenons pas à recycler tous nos déchets. Un rapport de la Commission européenne, publié en juin dernier, abonde en ce sens : à peine 42 % des déchets ménagers sont recyclés en France. Pour répondre aux objectifs prévus dans la loi Agec, dont celui de réduire drastiquement la consommation de plastique, nous devons trouver une solution pérenne. Si hier la doxa était de réduire les déchets, à présent il faut renoncer à les produire.

« La décentralisation écologique est bel et bien engagée. »

Dans ce contexte, la filière du réemploi est une filière d'avenir, et les territoires l'ont bien compris. De par les prérogatives qui leur sont dévolues, les collectivités territoriales sont des acteurs centraux de l'économie circulaire. Les expérimentations de consigne pour réemploi fleurissent aux quatre coins de l'Hexagone. Par exemple, la cuisine centrale de Toulouse opte pour le réemploi pour les bacs gastronomiques. Le défi logistique est de taille mais la solution est prometteuse au regard des 35 000 repas livrés chaque jour. La décentralisation écologique est bel et bien engagée.

Les pouvoirs publics doivent soutenir ces initiatives qui bénéficient sans commune mesure à l'attractivité économique territoriale. De nombreuses startups se positionnent sur le marché de la consigne pour réemploi et implantent leurs usines de production dans les territoires français. En 2018, 1 400 personnes travaillaient à temps plein dans la filière du réemploi en Auvergne-Rhône-Alpes et 3 700 en Île-de-France. Les fonds publics à destination du secteur du jetable doivent être désormais réorientés vers ces structures. Il y a quelques mois, la « réindustrialisation » était sur toutes les lèvres, aujourd'hui, grâce à la décentralisation écologique, nous avons l'opportunité d'en faire une réalité. D'après une étude du réseau international RREUSE, publiée en 2021, la filière du réemploi génère en moyenne 70 emplois pour 1 000 tonnes de produits collectés ; autant d'emplois non-délocalisables.

Ce sont nos territoires qui posent les bases de l'économie circulaire de demain. Face à l'urgence climatique, nous ne pouvons pas réitérer les erreurs du passé et décider des politiques environnementales depuis Paris. La décentralisation écologique est le moyen de renouer le lien entre les citoyens et leurs représentants. Les expérimentations locales, à l'instar de celles en faveur du réemploi, doivent être le fruit d'un travail de co-construction entre les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens. En matière d'écologie, face à une démocratie participative qui peine à se mettre en place à l'échelon national, les territoires ouvrent le champ des possibles.